

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2022/11

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

lundi 12 décembre 2022 à 15.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Nomination de deux fonctionnaires communaux dans le groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières, fonction de l'agent municipal ;

Séance publique

2. Création de deux postes sous le statut de l'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service informatique ;
3. Finances :
 - a) Vote du budget rectifié de l'exercice 2022 et du budget de l'exercice 2023 ;
 - b) Approbation de titres de recettes ;
4. Modification des tarifs relatifs aux cours du soir ;
5. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation de contrats de bail ;
 - b) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
6. Règlement général de la circulation :
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;
7. Questions émanant des conseillers ;
8. Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 6 décembre 2022.

Le collège des bourgmestre et échevins.